

Quelle est l'étendue du pouvoir normatif de l'employeur ?



Public : Acteurs RH – Directeurs – Juristes – Managers – Opérationnels - Responsables paie - Comptables – Chefs de services



Durée : 1 jours (07h)



Pré Requis : Aucun prérequis exigé. Ces formations sont destinées aux personnes confrontés à l'application du droit social au quotidien souhaitant maîtriser son application et ses évolutions.



Objectifs de la formation :

- ↘ Maîtriser l'élaboration du règlement intérieur
- ↘ Cerner les différences entre les usages et l'engagement unilatéral de l'employeur
- ↘ Zoom sur les notes de service, code de déontologie et charte du personnel



Méthodes et Moyens pédagogiques

- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Partage des connaissances et des expériences
- ↘ Présentation pratique, pragmatique et opérationnelle
- ↘ Support pédagogique téléchargeable sous format pdf. Après la formation
- ↘ Apprentissage interactif et ludique
- ↘ Evaluation des formations par les stagiaires
- ↘ Attestation de fin de formation

Quelle est l'étendue du pouvoir normatif de l'employeur ?



Modalités

- ↘ Questionnaire avant la formation pour connaître leurs attentes
- ↘ Consultant(e)s sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.



LES + NMCG

- ↘ Une formation participative
- ↘ Une formation pratique
- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos interrogations



Lieu : Salle de formation dans le bureau organisateur



Accessibilité: NMCG est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



Délais d'accès : Les formations sont programmées tout au long de l'année



Tarif : 1500 €/stagiaires Pour les formations nous à la demande intra-entreprises nous consulter



Contact: Nicolas VINCENT

Mail. vincent@nmcg.fr – Tél.01 70 61 61 61

MAITRISER L'ELABORATION DU REGLEMENT INTERIEUR

- ↘ Appréhender les formalités liées à sa mise en place
- ↘ Le contenu du règlement et les clauses interdites
- ↘ Le contrôle du règlement par l'Administration et les éventuelles sanctions
- ↘ Adapter le règlement à la vie de l'entreprise

USAGES ET ENGAGEMENT UNILATERAL DE L'EMPLOYEUR, QUELLES DIFFERENCES ?

- ↘ Maitriser les notions
- ↘ Appréhender l'usage sans le subir
- ↘ Mettre en place un engagement unilatéral
- ↘ Connaître les modalités de dénonciation
- ↘ Bonnes pratiques pour limiter le contentieux lié à ces sources

ZOOM SUR LES NOTES DE SERVICE, CODE DE DEONTOLOGIE ET CHARTE DU PERSONNEL

- ↘ Distinguer les concepts
- ↘ Comprendre l'intérêt de ces dispositifs
- ↘ La mise en place efficiente de ces normes internes